



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

148^e Assemblée de l'UIP

Genève, 23-27 mars 2024

Atelier

Sécurité humaine : doter les parlementaires des outils nécessaires à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits

Organisé en coopération avec l'Académie mondiale des arts et des sciences

Lundi 25 mars 2024, 15 h 00-16 h 30

Note d'orientation

Cet événement parallèle contribuera au processus de rédaction d'un ensemble complet de bonnes pratiques liées à la paix, à la sécurité et à la prévention des conflits, comme le préconise la résolution intitulée [Repenser et redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable](#), qui a été adoptée en mars 2022 lors de la 144^e Assemblée de l'UIP.

Ce processus a conduit l'UIP à promouvoir l'approche de la sécurité humaine pour orienter le travail parlementaire dans une direction qui favorisera davantage encore la paix durable et la prévention des conflits.

L'atelier sera ouvert à tous les parlementaires et invités participant à la 148^e Assemblée de l'UIP.

Contexte

Le contexte mondial, qui est en constante évolution, est aujourd'hui marqué par l'insécurité engendrée par des crises telles que les conflits violents, les catastrophes naturelles, les changements climatiques, les pandémies et les récessions économiques. Aussi, le monde doit de toute urgence changer de stratégie pour favoriser la prévention des conflits, la paix, la stabilité et le développement durable. Alors que l'approche des Nations Unies en matière de sécurité humaine a été développée il y a bientôt 30 ans, il apparaît de plus en plus clairement qu'un cadre à la fois centré sur les personnes, anticipatif, responsabilisant et préventif est nécessaire pour relever les défis complexes auxquels les sociétés sont confrontées.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de l'axe prioritaire de l'UIP en 2024, à savoir la paix et la sécurité. À cette occasion, les liens entre le concept de sécurité humaine et les fonctions parlementaires seront exposés afin de montrer comment la sécurité humaine peut être intégrée à la prise de décision dans une approche adaptée au contexte. Les participants seront amenés en particulier à partager leurs idées et perspectives sur l'état actuel de la participation des parlements aux efforts de prévention des conflits, de paix et de sécurité. Enfin, cet atelier sera un espace d'apprentissage pour les parlementaires et les dotera des outils nécessaires pour se diriger vers une participation plus active à la prévention des conflits et à la pérennisation de la paix.

Objectif

Cet atelier a pour objectif principal de sensibiliser les participants à l'approche de la sécurité humaine. À cet effet, ceux-ci seront encouragés à faire part de leurs réflexions, expériences et perspectives sur ce concept. Cet atelier didactique visera à explorer comment la sécurité humaine est liée aux fonctions de représentation, de contrôle, législative et budgétaire du parlement, ainsi qu'à la diplomatie parlementaire. Il mettra en évidence la manière dont la sécurité humaine peut être intégrée aux procédures parlementaires afin de renforcer l'intégrité institutionnelle et de promouvoir une approche orientée vers la recherche de solutions face aux préoccupations du public.

F

#IPU148

Structure et discussion

L'atelier s'articulera autour de courtes présentations d'experts de la sécurité humaine et de personnes travaillant dans ce domaine. Les participants seront ensuite invités à faire part de leurs expériences et bonnes pratiques, à poser des questions et à explorer les moyens de mettre en œuvre l'approche de la sécurité humaine dans leur propre travail.

L'atelier comprendra également une discussion interactive encadrée au cours de laquelle les parlementaires seront invités à se pencher sur les questions suivantes :

- **Réfléchir à la nature multidimensionnelle de la sécurité** : comment percevez-vous le concept de "sécurité humaine" par rapport aux notions classiques de sécurité nationale, en particulier dans le contexte des divers défis auxquels sont confrontés vos électeurs ?
- **Comprendre l'interconnexion des menaces** : pouvez-vous citer des exemples dans votre circonscription où différentes menaces, telles que les changements climatiques, l'instabilité économique et les crises sanitaires, ont convergé ? (L'UIP est en train d'établir un registre des menaces transversales et les exemples des Parlements membres sont les bienvenus.)
- **Évaluer les stratégies actuelles** : quelles sont les limites des stratégies parlementaires actuelles pour faire face aux menaces complexes qui pèsent sur la sécurité, et comment la prise en compte de l'approche de la sécurité humaine pourrait-elle éliminer ces limites ?
- **Élaborer une vision à long terme pour la sécurité humaine** : quels changements à long terme envisagez-vous dans votre travail parlementaire si la sécurité humaine était adoptée comme principe directeur, et comment les parlementaires pourraient-ils contribuer à cette évolution ?

Résultats escomptés

- Une meilleure compréhension de l'approche de la sécurité humaine et de sa pertinence pour faire face aux menaces complexes et interdépendantes qui pèsent sur la sécurité.
- Une meilleure connaissance des sept dimensions de la sécurité humaine et de l'importance de leur interconnexion.
- Un éclairage sur la méthodologie de mise en œuvre de l'approche de la sécurité humaine.
- La définition de moyens par lesquels les parlements peuvent intégrer l'approche de la sécurité humaine dans leur travail afin de mieux répondre aux défis multiformes auxquels sont confrontés leurs électeurs.